Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 53 (1915)

Heft: 1

Artikel: Les nouvel-ans du village : [suite]

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 2 janvier 1915: † Henri Renou. — Les souhaits du «Conteur». Les Nouvel-ans du village (V. F.). L'union évangélique (E. D.). — A l'armé suisse (F. Oyez-Delafontaine). — Il y a cent ans (M. H.). — L'amou que reniclia. — « Citoyens, la patrie est en danger » (Louis Blanc).

† Henri RENOU

Nous apprenons, aujourd'hui seulement, et de façon indirecte, le décès, survenu à Nice, le 24 octobre dernier, de Henri Renou, qui, en 1862, fonda, avec Louis Monnet, le Conteur vaudois.

Henri Renon, bourgeois de Lausanne, était demeuré un bon Vaudois, encore que la plus grande part de sa vie se fut écoulée à l'étranger, dans l'Amérique du sud, notamment, si nous sommes bien renseignés. C'était un homme aimable, très cultivé, un écrivain élégant, original, incisif, que son caractère, très libre et pas toujours assez soucieux, peut-être, des exigences de la vie, empêcha-de donner toute sa mesure. Il a publié, dans le Conteur, au cours de la première année d'existence de ce journal, d'intéressants articles et lui a donné la primeur d'une nouvelle vaudoise, tout empreinte de la saveur du terroir, L'Effeuilleuse, qui parut en feuilleton.

Plus tard, lors d'un retour momentané au pays, Henri Renou a publié dans divers journaux, dans la *Famille*, entre autres, des souvenirs de voyage écrits d'une plume alerte et où se révélaient mieux encore son esprit d'observation, son originalité et sa culture.

Henri Renou n'est pas resté longtemps attaché à la rédaction du Conteur, une année seulement. Il partit pour l'étranger et céda sa place à feu Samuel Cuénoud, qui, pendant quelques années, partagea avec Louis Monnet les soucis et les agréments — car il en est aussi de la direction de notre petit journal vaudois.

Encore qu'il regrette de n'avoir pu bénéficier plus longtemps de son appui et de ses talents, le *Cònteur* n'a jamais oublié la part que prit Henri Renou à sa naissance et il vient déposer sur sa tombe l'hommage d'un souvenir reconnaissant et fidèle.

Bonne année. — Hier matin, 1er janvier, un brave homme frappe à la porte d'un de nos entrepreneurs lausannois :

- Mossieu, je vous souhaite bonne et heureuse année.
 - Merci, mon ami.
- -- Je me permets de venir pour mes êtrennes.
- Mais qui êtes-vous? Je ne vous connais pas.
- C'est moi qui vient toujours emprunter votre brouette.

Les souhaits du "Conteur"

E Conteur adresse à tous ses abonnés, à tous ses lecteurs, à tous nos soldats, qui veillent si fidèlement à la sauvegarde de la patrie bien aimée, ses souhaits bien sincères de bonne année.

A cette fin, il forme les vœux les plus ardents pour une prompte solution de la paix, tant désirée. Elle seule rendra aux logis attristés, où ils sont impatiemment attendus, les maris, les fils, les frères, les fiancés que le destin aura épargnés. Elle fera renaître l'espérance dans les cœurs, la tranquillité dans les esprits. Elle permettrà au travail de reprendre sa bienfaisante et féconde mission. Elle libérera, partiellement, tout au moins, les budgets de la pieuvre ruineuse des armements à outrance et de la perpétuelle menace qu'ils font peser sur les peuples. Elle dissipera les malentendus, les jalousies, les rivalités, les absurdes prétentions qui divisent les nations et les individus. Elle ignorera la subtile différence des classes sociales et conviera tous les hommes, sans distinction, à la solidarité, prémice de la télicité universelle. Elle consacrera à jamais le droit des petits pays à une existence autonome. Elle permettra l'union de tous les peuples et de tous les individus pour assurer le progrès et le bien de l'humanité.

Tels sont les souhaits que forme le Conteur à l'aube de la nouvelle année. Il se permet d'y joindre le vœu que la fidélité de ses abonnés lui permette de poursuivre la mission modeste et patriotique que ses fondateurs se sont proposé et qu'il s'efforce de réaliser, au mieux, depuis plus de cinquante ans.

Impardonnable. — Deux amies viennent de sé brouiller.

- Jamais elles ne se réconcilieront, dit quelqu'un.
- Elles se sont donc traitées de laides?

Amours difficiles. — Un jeune homme fait la cour à une couturière fort jolie, qui ne repousse pas ses hommages, mais hésite à lui donner une réponse catégorique.

— Eh bien, mon cher, où en es-tu de tes amours? lui demande un ami.

— Hélas! Toujours farouche!

- C'est invraisemblable, pour une couturière!

- Vois-tu, c'est une couturière à façons!

LES NOUVEL-ANS DU VILLAGE

H

F. Corboz, dans la première année de ses Nouvel-ans du village¹, met en scène, on l'a vu, les membres de la « Chambre de compassion », délibérant à la tour de Gourze, en janvier 1840, sur la pétition de 27,946 filles qui demandent de pouvoir librement « aller aux garçons ». Cette permission, elle la leur octroie pour deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Quels en furent les effets? L'auteur imagine de le dire dans des articles de journanx créés par sa fantaisie. Voici le sentiment de l'Hebdomadaire, feuille qui est l'organe des garçons:

L'arrêté du 2 janvier 1840 aura bientôt pour dernière conséquence l'indignation générale du peuple. Déjà les magasins de verrerie ne peuvent plus suffire pour réparer les fenêtres endommagées par les filles. Les portes les plus solides ne peuvent résister à leur violence.

La loi sur les visites nocturnes ne confère de droit aux filles que deux jours par semaine, et cependant ce temps, quoique court, suffit pour légitimer nos craintes. Quels malheurs n'aurions-nous pas alors à redouter, si jamais leurs persévérantes réclamations devaient amener une liberté plus étendue!

L'abâtardissement de la jeunesse, et plus tard l'avilissement national trouveront des sources intarissables dans la volonté toujours croissante et inconsidérée des filles. Nous pensons donc que les garçons et surtout les pères de famille protesteront contre l'empiètement des filles, et que la Chambre de compassion mieux informée reviendra de son erreur, et rapportera une loi aussi immorale qu'elle est désastreuse.

On lit, par contre, dans le Quotidien, journal des filles :

Le décret du 2 janvier commence déjà à porter ses fruits salutaires.

Un grand nombre de vieux garçons que leur timidité ou quelques causes indépendantes de leur volonté éloignaient des douceurs de la vie conjugale, dont ils ignoraient les délices, viennent de céder aux instances répétées des filles. Epoux aussi honorés qu'heureux, ils reconnaissent maintenant combien la promulgation de cette loi leur a été fa-

Encore ici, la Chambre de compassion a bien compris son mandat : avec des éléments tels que ceux qui la composent, la patrie doit prospérer. Puisse cet esprit de progrès la dominer toujours, et rendre enfin au sexe opprimé des droits que la nature dans son ordre a voulu étendre à tous également, et qu'on s'obstine néanmoins à lui refuser.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce qui précède est une satire du fourviérisme, ce système qui préconisait une organisation sociale fondée sur les attractions passionnelles et un mode d'association nommé phalanstère. Ce n'est pas la partie la plus originale de ce second cahier de F. Corboz et ne se prête guère à être débité sur des tréteaux, même très rustiques. Il en est autrement du morceau

1 Voir le Conteur du 26 décembre 1914.

que voici, dépeignant un goûter de noces: 1

Bondzoi, coumare, coumen va-t'e ?
Ma va prau bin, seta-vo que.
No vinien vito, qu'in dite-vo ?
Tien complimen! N'ain dite mo...
Bondzoi à tote, ie va-t'e bin ?

— Lou fau bin craire, puisqu'on sai vin.
Eh! tien bî tin! Vau-t'e dourâ?
Porai tzandzi, on lou derâ...
Jamé ne fu den sta mézon
Qu'ien heureu soa, et la Suzon
Ie la mî su bien se plaici
Que ma coureuza de Luci.
Ma fai, tot saïé bin rindzi!...
D'ître venia, i'é dau plézi...
Feoriga bin poutton rată

— Escuza bin noutron retâ

Et servi-vo coumen tzi vo
De noutron prau pouro goûtâ.

— Eh! lai ia prau, mé que ne fau;
Sin complimen no sein tzi vo...
Tien bon tailli! tien bon café!
Tot sti goûtâ ie l'è perfé!...
Dite-me, de no parla-vo?
E-t'e de ça de prî de tzi no?

Oh! on di bin que sarai fé
Se me tenia ren qu'au valé...

— On di pourlan que l'é dzenti;
N'arai-l'e ren dau repenti?

— Oh! ne craide pas clliau médezante,
Ka l'a gran tin que la frequente.

Ma la gran un que la nequence.

— Et Djanoton se fà attendre
Mé qu'on ne poave lou pretendre?

— Ie crain on pou lzi son bio-pére
Qu'à sa tita ne poësse fére :
L'à bin sa lita quoque iadzo,

Ma l'è dzentia den lou minadzo.

— Dzaquie, tan époirau que l'îre, Crairai-l-on que le se retire!

— Avoé co, ma dite-me va?

— Avoé inne mille.

Avoé iena qu'on crairai pa
Ie l'é vu dévezâ soven

A Lize, ma rin qu'in passen.

— Oh! bin, vo paude contâ

Que l'é on' affère arretâ!

— Eh! poura tiure, s'te savâ

Eh! poura tiure, s'te savâ
La tienna forna que te fâ!
Bah! séde vo pa que ie s'assimble.
L'è adi cein que se ressimble.
L'è prau tiurieu coumen ie fan;

Ma fai, ie san dai toutifan!

— Va, ka tzi leu ie poran fére
Mî que tan llin iô van complére...

— Prî de tzi se on coniai trau

Cen que lai ia in pou, in prau...

— Va, ma: mî on défò coniu

Que mile viço inconiu.
Et pu, quan dian : « I'é réussâ »,
N'an p'onco ti lé rio passâ.
— Ma fai, por mé i'é préférâ
Restâ deden noutron n'indrâ :
Omen s'on vau vo désolà,
Vo paude adi vo consolà;
Voutré paren san rapprotzi

On vo di pa: « Te fau tzandzî! »

— Va, ka soven qu'on va défro,
Vo voétan avoé dai gé gro...
On ne se plé pa iô on vau,
Ma ple soven bin iô on pau.
Pertot on pau vivre trè bin,

Tzi vo coumen mil'aure llin.
N'a rin qu'à savai s'accordâ
Sin adi voliai commandâ.

— Ma, dite-me va, lesserai-vo
Sailli voutra felie defro?
Je sé bin dé que se pora:

Ie sé bin dé que se pora; Ma l'é on bri que l'a cora, Oh! n'é pa cru çau bri de ren, Puisque l'îre avoé on tô ren; Ka voutra felie trovera

A se plaici m' que voudra.

Oh! l'a dza zu prau de parti,
Ma l'è trau dzouvena, se di...

Ple tiure que me ie sara
Cllia que ie s'acoumaclera,

Coumén l'in a prau que ie fan Po djonnâ et crévâ de fan. — Lou méliau de ti le valé

¹ Tout en respectant le plus possible l'orthographe de F. Corboz, nous pensons rendre son patois plus lisible en separant les mots qu'il a l'habitude de joindre les uns aux autres comme s'ils n'en formaient qu'un seul. Nous marquons aussi le dialogue par des tirets.

L'è ci que l'a plin sé boufé. Va, et qu'onco sin se génâ Ie po vo menâ promenâ. Et qu'avoé li, sin demandâ... Vo trézan lau tzapi tot bâ. Tanmi po clliau que l'an prau bin! N'è pa mon soa, ma l'è lou tin... A propou, voutra vezena In a-t-e ion obin iéna? Oh! l'in a ion pré à batzî : L'a on mâ que l'a atiutzî. Ie l'avai dan de l'indévan? Na, à sa mâ l'a fé, ie dian. E-t e veré que sa couzena
 Fara coumen noutra vezena, Que ie, parâ, restâ in plan, Inbarachâ, coumen ie dian? — On ne sa pa co on dai craire; Po cen attendin-vâ de vaire. Quan lé valé lai promettan Bin mé de toma que de pan, Ie prenia tot, sen que l'oïa, Coumen se l'ussan dza volia. Vo vaide bin : la crié sadze Et n'îre ren qu'onna voladze... Çosse se fa tâ, vin-no vaire, L'é n'aure que vinian de fiaire. Eh! mon Diu! ne crié pa Que ie fusse dinse tâ, Ka mon soupâ n'é pa fé, Et frâmo que m'attendan lé. Bonsoi, bouna né, portâ-vo bin! Ai z'épau mé complimen,

Lé rende heureu, et bon pére assebin! Le bavardage de ces commères n'est-il pas tracé de main de maître? La couleur, le trait, la vivacité, rien n'y manque.

Et que ci bin-irau momen

A cette alerte scène succèdent des annonces et l'exhortation d'un ministre, morceaux en français où l'auteur se montre moins heureux. Mais les *Nouvel-ans* suivants nous offrent d'amples compensations.

(A suivre.)

V. F.

L'UNION ÉVANGÉLIQUE

M. le curé T..., à S..., et M. le pasteur M..., à G... (c'est la discrétion et non la crainte de la censure qui nous oblige ici à taire les noms), avaient fait ensemble une charmante promenade à Fins-Hauts.

Pour le retour, la Compagnie de Martigny-Châtelard offrit aux dignes ecclésiastiques une voiture sous forme d'un wagonnet — c'était, sans doute, durant les travaux de construction de la ligne.

Pasteur et curé prirent place dans le wagonnet et, départ. Tout àlla bien jusqu'à un certain contour où le véhicule dérailla.

Aussitôt les voyageurs d'enlever prestement qui sa soutane, qui sa redingote et, unissant leurs efforts, de remettre non sans peine, le wagonnet sur les rails

Peu après, les excursionnistes étaient à bon port, enchantés de leur promenade et riant de concert de leur aventure.

Quelques jours plus tard, chacun d'eux reçut une épreuve photographique très réussie du déraillement, au-dessous de laquelle étaient écrits ces mots:

« Comment le clergé se remet sur la bonne voie! »

Comme quoi, en voyage et partout il se faut toujours défier des photographes-amateurs.

(Authentique.)

A L'ARMÉE SUISSE

Tous pour un!

Aux bords du Rhin, tes enfants, ô Patrie! Sur tes destins, l'arme au bras, veilleront. Et du Léman aux monts de la Rhêtie Tous nos guerriers à ta voix répondront : « Nous n'avons tous qu'un cœur, une bannière, Un sentiment... c'est la Fraternité!

Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire Pour nous se lève et pour la Liberté! » Salut à vous, sentinelles vaillantes! Sous nos vieux toits, en paix, nous reposons: Si vous manquez aux moissons jaunissantes Il est encor des bras pour nos sillons; Il est des voix dont la note guerrière S'élève au ciel, puissante, avec fierté : « Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire Pour nous se lève et pour la Liberté! » Dieu du Progrès! permets-tu que la foudre Moissonne encore tes enfants par milliers? Tous les échos du Rhin sentent la poudre Qui souillera l'eau pure des glaciers Un peuple libre attend à la frontière, Poste d'honneur, que le gant soit jeté: « Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire Pour nous se lève et pour la Liberté! Dieu de nos monts aux peuplades heureuses, Garde à toujours leurs paisibles chalets!... Des bords du Rhin à nos cimes neigeuses Un seul désir nous anime... la paix! Mais sois debout! arme-toi, race altière! Et si ton droit n'était plus respecté : « Dieu du Bütli, que ton bras tutélaire Pour nous se lève et pour la Liberté! » Dieu de Grandson et de toute justice, Tu veilleras sur un noble drapeau! Sous son ombrage où s'abrite la Suisse Elle a rangé ses armes en faisceau. Nous t'adressons une simple prière Cri de nos cœurs, au nom de l'équité : « Dieu du Rütli, que ton bras tutélaire Pour nous se lève, et pour la Liberté!» onteur caudois juillet 1870. F. OYEX-DELAFONTAINE.

IL Y A CENT ANS

Hôtes illustres.

N lit dans la *Gazette de Lausanne* de 1816 (N° 63, 64, 65, 66 et 68) :

« Lausanne 6 aoû!. — Le prince royal de Wurtemberg et son épouse, la grande-duchesse Catherine de Russie, après avoir visité l'Oberland bernois, sont arrivés hier soir dans une campagne près cette ville. L. A. R. se proposent de faire le tour du lac. Elles ont été complimentées ce matin par M. le landamman Monod, au nom du Conseil d'Etat.

» Lausanne 9 août. - Le prince et la princesse ont passé la journée du 6 à Lausanne. Dans la matinée L. A. R. ont visité nos environs, nos promenades, nos sites, nos églises. Après dîner, elles ont bien voulu accepter une promenade sur le lac et sont descendues au port d'Ouchy, où les attendaient une garde d'honneur, une excellente musique et un bateau élégamment orné. La beauté de la soirée, le calme des eaux, la majesté des sites, la foule qui couvrait le rivage, l'air de satisfaction qu'on apercevait sur le visage des illustres voyageurs, la multitude de bâtiments qui voltigeaient autour de leur bateau, tout offrait un spectacle enchanteur. L. A. R. étaient accompagnées dans cette promenade par M. le landamman Monod, plusieurs membres du Conseil d'Etat, M. le général de La Harpe, M. l'Inspecteur général Muret et un grand nombre de dames. A leur retour, elles ont accepté un thé chez M. le landamman. Dans la nuit, elles ont été de nouveau saluées par plusieurs sérénades. Le lendemain, le prince et la princesse sont partis pour visiter les salines de Bex et donner ensuite le tour du lac de Genève.

Extrait d'une lettre de Bex, le 9 août : » Je crois devoir vous donner quelques détails sur le séjour que le prince et la princesse royale de Wurtemberg ont fait à Bex.

LL. AA. arriverent ici hier à onze heures du matin. Vers une heure elles partirent pour les mines dans un cabriolet découvert, deux chars